

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

174340

Déclaration de Maladie : N° P19- 0014846

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10186

Société : R-A-T

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Khalid Driss

Date de naissance :

10-04-59

Adresse :

81 Rue EL YANBAR My El Yousef Bourguiba

Tél. :

066.126.60.78

Total des frais engagés : 110.449.45 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 1 / 7 / 2023

Nom et prénom du malade : SA BENE + FILLE Age : 07

Lien de parenté : Lui-même

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 1 / 7 / 2023

Signature de l'adhérent(e) : HABIB



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1-7-73	C	On	150,00	Dr. KHADJAoui Dg Général Médecin 1er Etage 160, Bd Medenine 1er BERRECHID 30-02-01 21.40.25

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Med. KHAOUI, Rue Cheikh ZEIN AL-DINE, Tunis - Tel. : 052-222-11-11	01/10/23	1951.40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	H 25533412 00000000 21433552 00000000 35533411 11433553 B G		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Haj Driss KHADRAOUI

MÉDECINE GÉNÉRALE

Ancien Interne des

Hôpitaux de France

160, Bd Mohammed V

1^{er} Etage - Berrechid

Tel. : 05 22 33 62 11

GSM : 06 61 21 40 25

الطب العام

طبيب داخلي سابق

بمستشفيات فرنسا

160 شارع محمد الخامس

الطبق الاول - برشيد

الهاتف: 05 22 33 62 11

المحمول: 06 61 21 40 25

ORDONNANCE

01.7.2023.

KHADRAOUI DRİSS

281,00

1. glucose Maize 1000

x 140 g x 21

381,00 2. Mibalex 90

14,60 143

3. Dolejwacke 15

132,00

xx 31

4. Aclar 152

1 Mar

66,80

5. Voltaren 50

19x21

495,00

PHARMACIE KHADRAOUI
صيدلية خضراء
Dr. KHADRAOUI Driss
Médecin Général
160, Bd Mohammed V 1^{er} Etage
33.61.21.40.25
Berrechid - Tel. 0522 33 62 11

LOT: M21143
EXP: OCT 2025
PPV: 66,80 DH

PPV 140H 6-0
PER 07/25
DT 12425

LOT 2855
PER 09-24
PPV 132DH00

LOT 221661
EXP 11/2025
PPV 28.00DH

LOT 221661
EXP 11/2025
PPV 28.00DH

LOT 230009
EXP 02/2026
PPV 28.00DH

LOT 230393
EXP 03/2026
PPV 28.00DH

LOT 230752
EXP 05/2026
PPV 28.00DH

LOT 221661
EXP 11/2025
PPV 28.00DH

2023-2024
E 20172026
PPV 80DH

38,00
(50x20x114) mm

38,00

38,00
2023-2024
E 20172026
PPV 80DH

(50x20x114) mm